

LES « VRAIES » FAUTES DE LA COMMUNE ⁽¹⁾ ...

Mais après avoir fait justice de vos aboiements contre la Commune, il faut reconnaître d'autre part que, si le mouvement fut vraiment admirable et grand dans son ensemble, ceux qui furent chargés de l'exprimer et de le faire triompher n'échapperont point dans l'histoire au reproche de n'avoir pas été à la hauteur de leur tâche.

La mort de Duval, de Flourens, de Vermorel, de Varlin, de Delescluze, de Raoul Rigault - pour ne citer que des membres du Conseil communal tombés dans la lutte - prouve que le courage n'y faisait pas défaut.

Le dévouement et l'honnêteté de tous sont indiscutables.

Mais le savoir-faire, la compréhension, ne furent sans doute pas au même degré que les autres qualités.

Et pourquoi ne le reconnâtrions-nous pas ?

Nul de nous, certes, n'a prétendu au titre d'homme de génie.

Or, la tâche, immense et complexe, ne pouvait être l'œuvre de quelques-uns seulement.

Paris avait à compter avec deux puissants adversaires qui, l'entouraient bien autrement qu'il ne l'avait été durant le premier siège. Non seulement leurs forces se pouvaient facilement renouveler, mais elles se seraient même fatalement combinées, comme on vient de le voir par la lettre de Thiers à Jules Favre.

Au milieu de cette périlleuse situation militaire, presque insurmontable, il fallait tout réorganiser à l'intérieur pour vivre au jour le jour et tenter en même temps de jeter les premiers jalons d'un ordre politique et économique qui préparât l'avènement de l'organisation sociale poursuivie par le prolétariat.

En ce qui concerne les difficultés administratives, la Commune peut se rendre cette justice qu'elle a - pour les vaincre - fait preuve de plus de savoir-faire que la bourgeoisie n'en avait montré durant le premier siège. Ce n'est là d'ailleurs qu'un éloge des plus minces.

En cela je parle non seulement des membres du conseil Communal, mais aussi de tous les citoyens qui lui ont prêté leur concours.

Malheureusement, faute de temps et à cause des préoccupations militaires quotidiennes, la Commune, dans son administration, n'apporta guère d'esprit d'innovation.

Elle ne sut pas profiter, par exemple - dans l'ordre judiciaire - de l'abandon par leurs titulaires des offices ministériels pour les supprimer. Elle commit au contraire la faute grave de les pourvoir de nouveaux agents.

(1) Titre de l'extrait choisit par *Anti.mythes*.

Elle alla même jusqu'à renommer des juges d'instruction, oubliant que depuis longtemps avec raison, les révolutionnaires socialistes réclament la suppression de l'instruction secrète, cet abominable vestige de barbarie resté debout au milieu de nos sociétés prétendues civilisées.

Mais toutes ces fautes, la révolution triomphante les pouvait facilement réparer.

La terrible, l'irréparable faute du Conseil communal - son crime, dirais-je volontiers - dont la responsabilité retombe entière sur tous ses membres - sans exception - c'est de n'avoir pas pris possession de la Banque de France, cette formidable Bastille de la société capitaliste que la Commune devait anéantir.

Alors qu'on avait tant besoin d'argent pour solder et entretenir largement l'année révolutionnaire, réduite aux trente sous par jour, comme sous la défense nationale, ou se contentait - en deux mois - d'arracher à la Banque quelques millions, dont la moitié d'ailleurs appartenait à la Ville de Paris.

Cependant, les maîtres et la maison, comprenant bien qu'il ne fallait pas lésiner pour sauver leur situation, accordaient deux cent cinquante-huit millions au gouvernement versaillais, quitte à s'en récupérer plus tard sur le dos des prolétaires qu'aurait épargnés la mitraille bourgeoise.

Indépendamment de ces ressources en numéraire, la Banque avait en portefeuille pour trois cent vingt-huit millions de titres négociables.

Enfin il y avait les planches à billets.

Qu'on eût fait une main-mise sur cette honorable institution - qui soutient le travail «*comme la corde soutient le pendu*» - la situation pouvait singulièrement changer de face.

La Commune eût pu rémunérer sérieusement ses défenseurs, doter autrement que par décret leurs veuves et leurs orphelins.

Plus d'enrôlements forcés ne donnant aucun effectif vraiment utile et créant de nouveaux dangers de trahison.

Les bras n'eussent plus manqué, chacun comprenant que, dût-il succomber dans la lutte, le pain serait assuré aux vieux et aux petits.

Puis la menace de détruire les titres en portefeuille et de tirer de telles quantités de billets qu'ils fussent avilis jusqu'à tomber au rang des anciens assignats, pouvait mettre la peur au ventre des exploités du travail, de telle sorte qu'ils eu vinssent à supplier Versailles de capituler.

Les conséquences de cette main-mise pouvaient être d'une incalculable portée.

Pourquoi la chose ne se fit-elle pas?

C'est que probablement personne dans le Conseil n'en comprit sur le moment la haute importance.

Aussi ne puis-je m'empêcher de hausser les épaules lorsque je lis dans les journaux que notre vieux Beslay a «*sauvé la Banque*» - ce dont on ne semble pas lui être déjà si reconnaissant, car il a dû se réfugier en Suisse pour échapper aux balles des massacreurs, qui ne l'auraient certes pas plus épargné que tant d'autres.

La vérité est que notre collègue - dont je m'honore d'être l'ami - n'a point eu à opérer ce sauvetage, nul de nous n'ayant songé à s'emparer de la Banque.

Que le citoyen Beslay eût été hostile à toute tentative de ce genre, il n'y a point à en douter.

Le vieux proudhonien était trop imprégné encore de préjugés bourgeois pour s'associer à un pareil

acte. Si dévoué qu'il soit à la Révolution sociale, il croit encore à la possibilité pour les prolétaires d'obtenir le crédit gratuit au moyen duquel ils pourront s'organiser en association. - Grand bien lui fasse!

Mais c'est précisément parce que, tous nous connaissons ses idées à cet égard, que le fait seul de l'avoir délégué à la Banque comme représentant de la Commune, de l'y avoir maintenu en le suppliant même d'y rester lorsque, a deux reprises, il voulut démissionner, ce fait, dis-je, prouve sans conteste l'aveuglement de la Commune.

Une seule démonstration fut faite par ordre de Cluseret, alors délégué à la guerre; mais cette démonstration n'avait d'autre but que de placer à la Banque un poste de fédérés - pure question de service de place. Elle n'eut aucune suite.

Aussi, acceptant - comme membre du Conseil communal - une part de responsabilité je n'hésite pas à le déclarer: voilà le seul, le vrai crime du Conseil.

Il n'y a vraiment que la bourgeoisie civilisée pour concevoir grandement les choses, surtout lorsqu'elle a peur.

Gustave LEFRANÇAIS.
